

## Communiqué de presse

Bâle et Soleure, le 17 mai 2023

### **Comparaison du prix des médicaments avec l'étranger: écarts de prix significatifs pour les génériques et les biosimilaires – légère baisse pour les préparations originales**

**Les prix des médicaments protégés par un brevet sont en moyenne 5,4 pour cent plus bas dans plusieurs pays européens, ceux tombés dans le domaine public coûtent 10,8 pour cent de moins à l'étranger. Les écarts de prix sont surtout frappants en ce qui concerne les génériques et les biosimilaires: à l'étranger, les génériques sont environ deux fois moins chers (45,5 pour cent), les biosimilaires coûtent 27,5 pour cent de moins. C'est ce qui ressort de la quatorzième comparaison des prix avec l'étranger, réalisée conjointement par santésuisse et Interpharma, qui compare les prix de fabrique actuels des médicaments avec ceux de pays européens.**

Les médicaments représentent une part considérable des dépenses de santé. Afin de pouvoir évaluer l'évolution des prix sur la base d'éléments concrets, santésuisse et Interpharma comparent chaque année les prix de fabriques actuels avec ceux de plusieurs pays européens.

Selon René Buholzer, directeur d'Interpharma, «l'évolution des prix des médicaments ne suit qu'une seule direction, à savoir vers le bas! Les médicaments protégés par un brevet ne sont toujours pas plus chers qu'à l'étranger. De plus, grâce aux contrôles réguliers des prix, l'industrie génère chaque année des économies récurrentes de plus d'un milliard de francs pour le système de santé. Ce qui est clair en revanche, c'est que nous avons un problème structurel en ce qui concerne l'accès des patients à de nouveaux médicaments innovants. La focalisation politique sur les coûts met en péril la qualité des soins et l'accès des patients à ces derniers. Il faut à présent s'attaquer résolument à ces problèmes structurels».

La directrice de santésuisse, Verena Nold, voit un important potentiel d'économies en particulier dans le domaine des médicaments dont le brevet a expiré. «Pour abaisser les prix des génériques et des biosimilaires au niveau européen, il faudrait les contrôler et les baisser en continu. Les payeurs de primes en profiteraient directement, car cela permettrait d'économiser un milliard de francs, ce qui correspond à trois pour cent du montant des primes», précise Verena Nold.

Pour la quatorzième fois consécutive, l'association des assureurs-maladie santésuisse et Interpharma, l'association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, ont réalisé conjointement une comparaison du prix des médicaments. Les prix de fabrique en Suisse ont été comparés à ceux pratiqués en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suède pour les préparations originales protégées par un brevet et celles tombées dans le domaine

public, ainsi que pour les génériques et les biosimilaires. La comparaison des prix avec l'étranger porte sur la période de janvier à avril 2023.

Contacts:

Samuel Lanz, responsable de la communication, Interpharma  
079 766 38 86

Kaempf Christophe, porte-parole, santésuisse  
079 874 85 47